



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stages

Question écrite n° 9256

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par certains demandeurs d'emplois, lorsqu'ils souhaitent s'inscrire aux épreuves de sélection, organisées par des instituts de stage de formation. En effet, la participation aux frais de sélection qui est alors exigée est souvent dissuasive et pénalisante pour des personnes qui éprouvent déjà de graves difficultés financières. Il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre afin de donner accès au plus grand nombre à ces divers stages de formation.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par certains demandeurs d'emploi. Il note particulièrement le caractère dissuasif et pénalisant des frais d'inscription à des épreuves de sélection avant l'entrée en stage qui seraient demandés par certains instituts de stage de formation. Il est clair que l'organisation de stages de formation pour les demandeurs d'emploi doit favoriser un nouveau départ pour ceux d'entre eux pour lesquels un déficit de qualification constitue un obstacle à leur insertion ou réinsertion. Dans ce sens, ils doivent être largement accessibles aux personnes qui se trouvent dans cette situation et notamment, à celles qui connaissent les plus grandes difficultés sociales ou financières. Pour les dispositifs mis en oeuvre par la ministre de l'emploi et de la solidarité, et en particulier les stages d'insertion et de formation pour l'emploi et les stages organisés par l'AFPA, le ministère n'a pas eu à connaître de pratiques d'organismes de formation visant à opérer de manière onéreuse pour le bénéficiaire une sélection avant l'entrée en stage. Si de telles pratiques devaient se produire dans les stages de formation mis en place à l'initiative du ministère de l'emploi et de la solidarité au bénéfice des demandeurs d'emploi, le ministère ne manquerait pas de prendre les mesures adéquates pour y mettre fin.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9256

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 1998, page 385

Réponse publiée le : 27 juillet 1998, page 4145